



COMPTE-RENDU Du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 21 février 2008 à *Guillestre*

Rédigé le 26/02/08

Heure début de séance : **10h10**Heure fin de séance : **13h05**étaient présents :Madame et Messieurs les membres du bureau :

	Présents	
EYMEOD Pierre (Vars) _____	X	
ABRARD Louis (Eyglies) _____		X
BONNAFFOUX Aristide (Risoul) _____	X	
MARGAILLAN Janet (Risoul) _____		X
BERARD Jean-Louis (St-Clément/Dce) _____	X	
ESMIEU Bernard (St-Crépin) _____	X	
FIORLETTA Gil (Mt-Dauphin) _____	X	
CANNAT Marcel (Réotier) _____	X	
JALLUT Armand (Guillestre) _____	X	

Absents

Messieurs les Délégués communautaires :Eyglies :

MOREL Jean _____	X	
VERDON Guy _____	X	
DANDUMONT Claude _____	X	

Guillestre :

MOLINATTI Clément _____	X	
JOURDAN André _____	X	
BERARD Philippe _____		X

Montdauphin :

TERREL Hubert _____		X
---------------------	--	---

Risoul :

ESCOFFIER Marcel _____	X	
------------------------	---	--

Saint Clément sur Durance:

VIAL Jean Philippe _____		X
--------------------------	--	---

Saint Crépin :

MICHEL Jean Mary _____	X	
FERRET Eric _____	X	

Réotier :

MOURONT Michel _____	X	
----------------------	---	--

Vars :

BENOIT Guy _____		X
MARTIN Alain _____		X

Secrétaire de séance : **M. Clément MOLINATTI**

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DES DECISIONS

N°	Sujet	Délibérations et décisions
0.	Vote du compte rendu du précédent conseil communautaire	Unanimité
	Remerciements	Le Président remercie le maire de Guillestre pour son implication dans la commission Finances et dans la communauté de communes. Cela traduit l'idée que le chef lieu doit jouer un rôle important au sein de la CCG. A Jallut relève que les membres de la commission ont su travailler ensemble dans un esprit de solidarité et les en remercie.
	Présentation d'un bilan de l'action de la CCG (jointe au CR)	<p>Le Guillestrois est un territoire qui se développe, pour preuve, l'augmentation des bases d'imposition. La part prélevée par la CCG représente 17% de la part prélevée par les communes. Mont-Dauphin remarque que la part communale notifiée est inférieure à celle affichée dans la présentation.</p> <p>Le président insiste sur la solidarité qui lie les membres de la CCG. Les élus sont restés les patrons, et la structuration mise en place a évité toute dérive technocratique, le travail administratif et technique est fait en transparence. Le président salue les résultats obtenus alors que la CC reste peu connue, que le rôle de délégué communautaire est ingrat.</p> <p>Aujourd'hui, la CCG représente le 3ème budget du canton avec 62 fiches de paye (env 55 ETP). Les ressources sont restées basses, alors que la DGS proposait leur évolution régulière pour rattraper les dépenses. Le président envisage que des frais de siège plus réalistes soient imputés aux budgets annexes. Et pour le budget 2008, des choix politiques courageux seront nécessaires.</p> <p>A Bonnaffoux précise que pour ceux qui ne connaissent pas bien la CCG, son fonctionnement reste flou. P Eyméoud rappelle la présentation faite au conseil municipal de Guillestre et proposée aux autres communes. Il suggère que des réunions soient organisées rapidement dans les villages, après les élections, afin d'informer les conseils municipaux et les citoyens.</p> <p>Le président évoque la possibilité pour la CCG de prendre l'intégralité de la compétence assainissement y compris la collecte. Cela permettra de toucher la taxe de branchement pour financer les investissements et d'agir directement sur la réduction des eaux parasites. Il rappelle la question de la capacité de la STEP à Guillestre, qui pourrait bloquer l'augmentation du nombre de lits, et l'injonction du TGI concernant la pollution de mars 2007 liée au déversoir d'orage.</p> <p>M Cannat souhaite que des comparaisons avec des CC de même taille puissent être faites. Il propose qu'un audit financier soit fait, en lien avec le schéma directeur.</p> <p>Le président rajoute que la révision des compétences sera un vrai débat pour la prochaine équipe.</p>
	Vote du SMITOMGA concernant la CCB	B Esmieu rappelle la comparaison désobligeante faite en séance de la CCB avec les coûts de la CCPE. La CCB avait demandé à utiliser le quai de transfert pendant 3 mois. Suite à cet incident, les délégués de l'Argentièrois n'ont pas souhaité accéder à la demande de la CCB. Celle ci a été informée par téléphone.
	Suite de la présentation	Le président rappelle que la non réponse de la CCB sur des dossiers essentiels a entraîné un manque de résultats, en particulier, concernant la valorisation des boues, le traitement des déchets. Le conseil communautaire remarque que le Guillestrois a été solidaire avec l'Argentièrois sur l'enfouissement des déchets. L'Embrunais, par exemple, a choisi une politique différente pour stocker encore 10 ans sur place. Maintenant le Guillestrois doit payer des surcoûts, pour acheminer ses OM à Ventavon. L'étude demandée au SMITOMGA n'a pas

N°	Sujet	Délibérations et décisions
		<p>abouti, faute de réponse de la CCB.</p> <p>B Esmieu précise que le budget du SMITOMGA est en baisse.</p> <p>A Jallut rappelle qu'une succession d'évènements ponctuels a permis à la CCG de fonctionner avec des prévisions de recettes inférieures aux dépenses. Dans le futur, il faudra établir un plan à 2 – 3 ans pour générer un excédent sur le budget général. Sinon, il sera impossible d'envisager des investissements.</p> <p>C Molinatti demande où en est le règlement de la dette d'Eygliers sur le programme de la Gare. Ce dossier n'a toujours pas avancé à cause de l'opposition du maire actuel.</p> <p>Concernant la Gendarmerie, M Cannat rappelle qu'il faudra rendre constructibles les terrains la jouxtant. A Jallut souligne que c'est cohérent avec le PLU actuel. Cet investissement de la CCG génère de la TH pour Guillestre, tout comme la microcentrale génère de la TP. Suite à l'évolution des taux financiers sur lesquels est indexé le remboursement des travaux, M Cannat indique que la région, l'état ont été sollicités.</p> <p>Le résultat de l'imposition de la CCG stagne, il faudra savoir pourquoi alors que les bases augmentent. La comptable de la CCG indique qu'il y a peut être une erreur d'affectation des compensations versées par l'Etat.</p> <p>Le trésorier fait remarquer que la DGF, si elle n'est pas calculée en fonction des investissements, n'est pas élevée par rapport à d'autres CC du département.</p> <p>Le Président indique qu'une réflexion sur la fiscalité sera indispensable et qu'elle devra tenir compte du niveau de fiscalité de chaque commune, avec un éventuel nivellement.</p> <p>A Jallut rappelle que les 7 années écoulées ont permis à la CCG de se structurer, qu'il est donc difficile d'avoir du recul sur l'équilibre entre les charges et les recettes. Il propose que la prochaine équipe regarde ligne par ligne ce qui est nécessaire ou qui peut être économisé. Cette approche plus comptable est nécessaire pour dégager une capacité d'autofinancement nette. Compte tenu du temps de réaction, cette réflexion, mené en lien avec les communes, aura ses premiers résultats en 2009.</p> <p>Une augmentation d'impôts ne peut absorber en une fois les besoins, d'autres mesures seront nécessaires. La gestion de l'eau devra être particulièrement améliorée pour augmenter les recettes de la microcentrale. Les eaux parasites, la mise en eau des canaux devront être examinées, afin que la microcentrale ne soit plus arrêtée. Un nouveau prestataire doit être trouvé en août.</p> <p>Une fois le président sorti de la Salle, A Jallut, responsable de la commission Finances, fait procéder à l'approbation des comptes administratifs de chacun des budgets, ainsi qu'à la prise en compte de la conformité avec les comptes de gestion.</p> <p>Unanimité (délibérations 46 à 50)</p>
1.	Développement économique : Convention 2008 avec l'association pour l'emploi (EREF – RSP) : objectifs, financement	Unanimité
2.	convention de prestations de services avec la Maison de la nature pour des animations (5000 € financement convention d'animation) Natura 2000	Unanimité G Fiorletta a vérifié le contenu de cette convention avec la Chargée de mission Natura 2000.
3.	Validation des plans de financement pour les travaux sur le	Unanimité

N°	Sujet	Délibérations et décisions
	Centre de Secours de Guillestre pour la programmation bâtementaire 2008 et demande de subvention CG 05 (70 %)	
4.	Centre de Secours de Guillestre – Marchés à procédure adaptée	Unanimité Le Président rappelle la délibération du 26 octobre 2006 de lancement des marchés à procédure adaptée pour les travaux de mise en conformité du centre de secours du Guillestrois. Compte tenu de la réévaluation des montants pour l'aménagement de la salle de réunion, il est nécessaire de réévaluer les montants du mapa. Le président donne lecture des sommes modifiées.
5.	Validation des plans de financement pour les travaux sur le Centre de Secours de Vars pour la programmation bâtementaire 2008 et demande de subvention CG 05 (70 %)	Unanimité la CCG attend plus d'informations de la part du cabinet Thétys à qui elle a demandé une étude complémentaire.
6.	Transfert aux communes de la propriété du matériel SIG 1ère phase	Unanimité
7.	Choix prestataire pour l'implantation d'une scie mobile au parc à bois	Unanimité
8.	Demande de subvention FNADT 2008 pour le Relais de Service Public	Unanimité
9.	Convention avec le CDT pour installation d'une web cam eau vive	Unanimité le président souligne que cette démarche est l'expression de la solidarité de la CCG, car les stations ont des webcams, sur lesquelles elles ne demandent aucune participation. Par ailleurs, la candidature au patrimoine mondial de Mont-Dauphin nécessiterait l'installation des mêmes outils.
10.	Avenants aux marchés de travaux crèche liés aux ajustements en cours de chantier	Unanimité
11.	marché crèche : mise au point du marché avec entreprise Lavigna pour la chaudière (+ 5616.75 € HT)	Unanimité
12.	Interreg CHAV : adhésion au PIT (déclaration d'intention + signature de la convention transfrontalière)	Unanimité G Fiorletta précise que le programme ALCOTRA doit être lancé officiellement le 19 mars à Mont-Dauphin, selon la volonté de la Région. M Mouront établit que cette délibération est importante pour ne pas se couper de la démarche mise en route, qu'il sera toujours possible de se retirer par la suite.
13.	Interreg CHAV : Positionnement sur le projet Géoparc	Unanimité le conseil demande la communication de la liste des sites situés sur le Guillestrois : il s'agit de Barachin, du col de Vars, des gorges du Guil, du pli anticlinal, des terrasses de Mont-Dauphin, de Phazy, de la fontaine de Réotier, et du bord de la route, de Saint Clément et Saint Crépin dans leur ensemble, du val d'Escreins, du Vallon laugier. Le président trouve le projet intéressant, mais il insiste sur la nécessité de

N°	Sujet	Délibérations et décisions
		surveiller les dépenses. E Ferret demande si ce projet ne sera pas un frein pour certaines activités (par exemple les carrières). B Esmieu souhaite préciser les délimitations des sites proposés. Il exclut que tout Barachin soit concerné, il pense qu'il s'agit de l'écaille de Barachin, et il convient de le mentionner. Le président propose d'adopter le projet, mais de subordonner l'engagement sur les sites à une délibération de chaque conseil municipal qui donne son accord. Le conseil relève les oppositions d'opinion entre les conducteurs de l'opération (R SIRI et A BAYROU)
14.	convention FFC VTT 2008 pour le renouvellement du label : signature de la convention + paiement de la cotisation 2008 + régularisation de la cotisation 2007	Unanimité
15.	lancement d'un mapa pour l'acquisition de GPS dans le cadre du SIG mutualisé	Unanimité
16.	convention avec l'amicale des pompiers pour la construction d'un barbecue	Unanimité
17.	Réponse à l'appel à projet ERIC : appropriation sociale des TIC (subv sollicitée 45 000 €/ 2 ans en fonctionnement)	Unanimité
18.	Télésanté/Télémedecine - Projet de Coopération avec le CE DRACH-BUECH-DURANCE.	Unanimité
	Au sujet de la délibération n°10 du CC du 29/11/2007 / Lettre d'observation de la Sous Préfecture	Le président donne lecture de la remarque envoyée par la sous préfecture.
19.	admission en non valeur du titre de la redevance déchets 2007 pour un montant de 83.64€	Unanimité
20.	choix pour la fourniture des Conteneurs Semi Enterrés	Unanimité B Esmieu expose la réflexion et les choix de la commission. Il remercie les élus, en particulier C Berthalon pour leur étude du dossier. Le matériel choisi correspond à celui de la première phase. Le prix a baissé, et il est maintenant possible de scinder un conteneur en 2 parties. Le conseil demande que des autocollants neufs soient appliqués sur les conteneurs.
21.	convention éco-folio pour toucher des recettes sur le recyclage des journaux magazines	Unanimité
22.	réhabilitation du trou de Réotier : dossier de subvention à hauteur de 32 000 €HT;	Unanimité M Cannat insiste sur le retard inadmissible qu'a pris le traitement de ce dossier.
23.	réhabilitation du trou de Réotier : lancement d'un MAPA avec autorisation de signature du marché . Demande de dérogation de subventions.	Unanimité il convient aussi de céder une parcelle de la CCG bordant ce terrain, afin de permettre à la commune de remettre en valeur l'endroit. Ce sera l'objet de la délibération 51
24.	Convention avec Risoul pour le	Unanimité

N°	Sujet	Délibérations et décisions
	déneigement des conteneurs semi enterrés	la DST précise qu'il s'agira des chutes de neige supérieures à 5 cm.
25.	convention complémentaire avec G Martinon	Unanimité
26.	Lancement Marché en AO pour les prestation déchèterie – collecte sélective	Unanimité
27.	renouvellement convention SPUR pour l'élimination des DMS jusqu'en août 2008.	Unanimité
28.	Acceptation MAPA Eyglies élimination des eaux parasites.	Unanimité les paysans dont les parcelles sont concernées sont prévenus par la CCG.
29.	principe pour le projet Saint Clement, épuration des clots	Unanimité
30.	reconduction du contrat portant sur le portage des repas à domicile avec la SAB	Unanimité
31.	Changement de tarifs des repas à domicile et des heures de prise en charge des aides à domicile	Unanimité
32.	Revalorisation du tarif de remboursement APA	Unanimité
33.	Régularisation de la subvention à la MJC sur Leader +	Unanimité
34.	prolongation contrat de maintenance Apologic (logiciel / maintien à domicile)	Unanimité
35.	Participation au programme INTERREG	Unanimité M Mouront précise qu'il est intéressant de se positionner sur ce programme, et que l'engagement budgétaire afférent pourra cependant être remis en cause par la prochaine équipe si nécessaire.
	Désignation des délégués et suppléants pour le programme L+	Cette délibération est reportée après le changement d'équipes.
36.	Avenant pour visites de la médecine du travail	Unanimité
37.	prise en charge des frais d'électricité de la salle Croix Rouge (bas de la tour)	Unanimité
38.	Rappel des postes de saisonniers : volume de 6 mois (répartis en fonction des possibilités)	Unanimité
39.	embauche nouveau comptable (période de recouvrement)	Unanimité
40.	poste de DGS, régularisation à la demande de la Sous Préfecture	Unanimité
41.	convention avec la commune de Guillestre sur les responsabilités respectives / locaux mis à	Unanimité

N°	Sujet	Délibérations et décisions
	disposition (RSP, école de musique, Tours)	
42.	autorisation pour acheter le terrain préempté par la SAFER	Unanimité le président précise que seule la partie servant à cacher la déchetterie, qui sera végétalisée, sera conservée; le reste sera revendu à prix coûtant au particulier. Il y a moyen d'obtenir une subvention de 70% de la Région sur cette acquisition.
43.	lancement du concours d'architecture pour la Maison Grenette	Unanimité
44.	mise à jour du plan de financement pour la Maison Grenette	Unanimité
45.	Bilan de compétence : autorisation de signer une convention avec le CIBC	Unanimité
Concernant le projet Chabrand, le maire de Saint Crépin demande que des informations lui soient transmises rapidement, afin d'effectuer les modifications de PLU nécessaires.		

Le conseil se clot sur le verre de l'amitié offert par la commune de Guillestre.